

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 34	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nous ne pouvons pas admettre que la police fasciste vienne se livrer en France à des exploits dont elle doit réserver la faveur à l'Italie. — Ça accroche à La Haye, mais ça s'arrangera !

On parle beaucoup moins depuis plusieurs jours du terrible « complot antifasciste » qui fut découvert tout à coup il y a quelques semaines et sur lequel on se montra dès le début si prodigue d'informations...

Il était pourtant si bien fait, ce complot, si artistement cuisiné suivant les bonnes règles du genre, rien n'y manquait : ni le tragique, ni le pittoresque. Et d'un seul coup, tout nous fut révélé : le nom des principaux conjurés dont quelques-uns étaient reçus dans les cercles intellectuels de la capitale ; les buts effroyablement précis de leur conjuration ainsi que les instruments avec quoi ils allaient l'exécuter au moment où la police, qui protège les bons et fait trembler les méchants, arrêta leurs bras criminels.

Tout était si bien démontré qu'il n'y avait plus qu'à emballer les misérables et à les livrer au châtiement mérité. Avec ce qu'on appelle « la justice » en Italie, ça n'eût pas traîné... En France, on a tout de même voulu savoir...

Le complot visait d'abord — ça c'était tout indiqué — à tuer les souverains belges au moment où ils allaient marier leur fille à Rome. Puis il avait décidé d'anéantir la délégation italienne à la Société des Nations. Enfin, non contents de ces massacres, les monstres altérés de sang voulaient supprimer je ne sais plus quel ministre italien... On aurait pu tout de même leur tenir compte de ce qu'il respectait le Duce !

Quant aux instruments meurtriers ce n'était rien de moins que des bombes découvertes au domicile du chef des conspirateurs, au moment où elles venaient d'y être apportées — comme ça se trouve et comme on voit bien que la Providence veille sur les destinées du fascisme mussolinien !

Pour débiter, on arrêta trois journalistes italiens qui faisaient au Duce l'injure de mieux aimer vivre libres en France que mourir au bagne en Italie. L'un d'eux était de ces socialistes réformistes que Mussolini dénigrait autrefois pour leur modérantisme. Les deux autres sont les anciens rédacteurs en chef du *Corriere* et du *Popolo*, journaux d'où ils furent chassés par les fascistes alors qu'ils y faisaient une politique presque révolutionnaire comme celle en France du *Journal des Débats* et de l'*Echo de Paris*...

Pour les explosifs trouvés chez l'un de ces derniers, on ne nous a pas dit comment ils y étaient venus et qui les y avaient apportés ! Discretion d'autant plus méritoire que les policiers italiens devaient être très complètement renseignés là-dessus...

Car c'est contre cela surtout que l'opinion française doit protester. Nous ne pouvons pas admettre que sous le couvert d'ambassades et de consulats un pays étranger — qu'il soit de Rome ou de Moscou — entre-tienne chez nous une police qui « collabore » avec la Sûreté française...

L'exemple inouï de l'abominable affaire Garibaldi ne nous laisse aucun doute sur le rôle que remplissent chez nous les sicaires de Mussolini. Nous avons vu là, au plein jour de l'audience publique, comment ces agents provocateurs savent fabriquer des complots avec l'argent de leur gouvernement qui trouve ainsi le moyen de se faire livrer ses adversaires les plus gênants...

Que la dictature mussolinienne ait réduit la moitié de la population italienne à moucher l'autre moitié, c'est affaire à nos voisins et ça les regarde...

Puisque ces procédés leur plaisent, qu'ils en usent et qu'ils en abusent, nous n'avons rien à y voir tant que cela se passe chez eux. Et nous ne cherchons pas à les en détourner. Tous les goûts sont dans la nature... et tous les dégouts aussi.

Mais nous n'en voulons pas chez nous. Notre gouvernement ne ferait pas mal d'en toucher un mot à celui de Rome, Et, en attendant, la presse française ne se gêna pas pour le

dire aux journalistes italiens — s'il en reste !

La Conférence de La Haye passe par la phase critique qui n'est épargnée à aucune de ces assemblées. Un de nos confrères, spécialiste du genre puisqu'il en est à sa trente-deuxième, expliquait l'autre jour : au moment où les chefs d'une délégation font demander l'heure du prochain train, au moment où circulent dans les couloirs des hommes au visage décomposé, au moment où nos expéditions partout des télégrammes annonçant l'inévitable rupture... alors se produit tout à coup la péripétie inespérée... qui arrange tout !

Tout doit donc s'arranger à La Haye où la France défend — en plein accord avec l'Angleterre — le plan Young qui fut dressé grâce à la collaboration des délégués allemands. Aujourd'hui, au moment de franchir le pas décisif, les Allemands essaient de se prémunir contre les conséquences de la non exécution possible de leurs engagements.

Ici nous ne pouvons pas céder. Ils sont nos débiteurs. Nous sommes les débiteurs des Américains. Nous avons promis de payer. Nous avons besoin qu'on nous paye...

Mais s'il arrivait que nous ne puissions pas, disent-ils. Quand nous avons tenu ce langage à l'Amérique, elle nous a répondu. — Ce ne sont pas des choses à prévoir dans un engagement de cette nature. Signez d'abord avec la volonté de tenir. Plus tard, s'il se produit des faits nouveaux, on verra.

Nous nous sommes inclinés. C'est au tour des Allemands. Il n'y a pas de raison pour que nous traitions nos anciens ennemis mieux que nous n'avons été traités par nos anciens alliés !

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

DANS LES COULISSES

La Haye ne se connaît plus de joie. Deux conférences en moins de six mois, cela fait avec le change un joli denier pour tous les marchands de soupe.

La délégation française s'est installée, comme la première fois, à l'Hôtel des Indes, mi-villa, mi-palais, et que connaissait bien tous les grands négociants, industriels, financiers ou planteurs hollandais qui s'y installent à leur retour de voyage des Indes.

Cadre grandiose qui convient bien aux solennités diplomatiques.

Très galamment, M. André Tardieu a laissé à M. Aristide Briand l'appartement qu'il occupait en août dernier. Il loge dans la même aile et leur salon de réception est commun.

Le premier événement de la Conférence a été le déjeuner offert par la délégation française aux représentants du Reich.

Le Président du Conseil qui parle fort bien allemand fut éblouissant de bonne grâce et de bonne humeur et il rappela maints souvenirs de l'Unter den Linden du temps où il était attaché à notre ambassade à Berlin.

M. Moldenhauer n'en revenait pas. Quant au Dr Curtius, il raconta en un excellent français un de ses voyages à Paris.

Discrettement M. Chéron peilait des pommes. Sans doute pour les pelures.

M. Jaspard, premier délégué belge, a toujours sa belle tête blanche et sa voix impérieuse.

Quelle ne fut pas sa stupefaction en visitant la salle des séances prévue pour la réunion plénière au Binnenhof de voir qu'on avait considérablement surélevé la table du Président à laquelle il devait s'asseoir. Il la fit descendre de deux crans.

Le pouvoir ne me donne pas le vertige, dit-il au fonctionnaire hollandais qui l'accompagnait, mais à une telle hauteur, j'ai peur de connaître l'horreur du vide.

M. Pirelli, délégué italien, s'était enroulé dans une ample pelisse relevée jusqu'au nez.

Pourtant il ne faisait pas très froid. Les méchantes langues assuraient que M. Pirelli ne tenait pas à être reconnu. Et on parlait des antifascistes...

De fait, le « service de protection » avait été renforcé. De notre côté, on avait doublé les « anges gardiens » de

Informations

Les assurances sociales

Au sujet des assurances sociales, M. Loucheur a déclaré : « Le 5 février, la loi sur les assurances sociales sera effectivement appliquée. On commencera à cette date, l'immatriculation des ouvriers et des salariés, comme il est prévu par la loi sur les assurances. »

« Quel que soit le système employé : celui de la loi primitivement rédigée et votée le 5 avril 1928, ou seulement modifiée, suivant les propositions du gouvernement, par les soins de la Commission d'hygiène au Sénat, il faudra toujours procéder au recensement des ouvriers et salariés, soumis à cette loi. C'est ce recensement qui commencera sans délai le 5 février. Ce travail, croit-on, demandera de deux à trois mois et, au mois de mai, commenceront les versements de cotisations hebdomadaires ou mensuelles de tous ceux qui sont atteints par la loi. »

M. Chéron a dit, de son côté : « La loi sera, en effet, appliquée le 5 février. M. Loucheur y tient essentiellement. Nous discutons avec le ministre du travail, dans quelles conditions. »

Un discours de M. Daladier
Dimanche matin à un lieu une assemblée générale des comités radicaux-socialistes de la région d'Orange.

Après diverses allocutions, M. Daladier a prononcé un important discours politique dans lequel il a fait, à la veille de la rentrée des Chambres, un exposé de la situation extérieure et intérieure.

Il a déclaré que, quelle que soit la décision des socialistes au sujet de la participation au pouvoir, les radicaux ne cesseront de combattre tout gouvernement qui s'appuie sur la droite et sur ses alliés.

Créanciers de la Nation
M. Edmond Royer, député du Maine-et-Loire, déposera sur le bureau de la Chambre, à la reprise des travaux parlementaires, une proposition de loi tendant à la revalorisation de la monnaie française des versements en or ou de valeurs à change apprécié, effectués bénévolement au Trésor par les particuliers durant les hostilités.

Les sommes nécessaires par cette mesure seraient prélevées sur les ressources destinées à la caisse d'amortissement, puisque le prélèvement, selon M. Royer, serait justifié par le fait que les bénéficiaires de cette proposition peuvent être considérés comme créanciers de la nation.

Un record d'aviation
L'aviateur Detroyat, parti du Bourget, à 11 h. 13, est arrivé à l'aérodrome d'Haren-Bruxelles, à midi 8, battant tous les records de vitesse sur ce parcours et réalisant une vitesse horaire de 300 kilomètres.

Il pilotait un monoplane ultra-rapide de 420 chevaux. L'ancien record avait été établi par Lasne, le 24 octobre dernier, qui couvrit le même parcours en 1 h. 3 m. soit à 262 kilomètres de moyenne.

Un léger vent arrière a favorisé ces deux performances.

La Conférence navale
Le Foreign Office a remis à l'ambassadeur de France la réponse britannique au memorandum français du 20 décembre, relatif au désarmement naval. Le Foreign Office a communiqué ce document aux ambassadeurs d'Italie, du Japon et des Etats-Unis. Le texte sera communiqué incessamment à la presse.

A La Haye
Les représentants des puissances créancières se sont réunis pour prendre connaissance du mémoire allemand sur les huit points litigieux, savoir :

Daté des versements ; gages négatifs ; moratoire ; accord germano-américain ; tarifs ferroviaires ; liquidation du passé ; mobilisation de la créance ; dépôt spécial de l'Allemagne à la Banque.

Les mêmes délégués se sont rencontrés avec leurs collègues allemands pour discuter leur memorandum. Un accord définitif est intervenu sur la rédaction du texte qui vise l'accord germano-américain, les tarifs ferroviaires et la liquidation du passé.

La Constitution polonaise
La commission chargée de la révision de la Constitution polonaise s'est réunie samedi pour la première fois. Le rapporteur a présenté le projet de modification qui tend à limiter le droit du Parlement et à donner une plus grande autorité au gouvernement et au président de la République.

nos Excellences. Ils étaient quatre, comme les trois Mousquetaires.

Le premier jour, il y eut un instant de flottement. M. Chéron assurait avoir perdu son portefeuille. Heureusement on le retrouva.

Je te permets, lui dit M. André Tardieu, de faire ça ici... mais ne l'aites pas d'en faire autant à Paris.

Protestations allemandes

A l'occasion du dixième anniversaire de la ratification du traité de Versailles, le Heimathund de la Prusse orientale, dont le siège est à Königsberg, a adressé au président du Reich le télégramme suivant :

« Aujourd'hui, dixième anniversaire du traité de Versailles, nous protestons solennellement contre la délimitation des frontières qui menacent la paix européenne. Nous espérons que le sauveur de la Prusse orientale interviendra pour réparer le tort causé par la création du corridor polonais et qu'il refusera de souscrire les engagements entravant la rectification des frontières. »

« La situation actuelle menace l'avenir de la Prusse orientale. » Un télégramme de protestation a été envoyé à la délégation allemande à La Haye.

EN PEU DE MOTS...

— La médaille d'or Kelvin, l'une des plus hautes distinctions scientifiques anglaises, vient d'être décernée à M. Blondel, membre de l'Académie des sciences de Paris.

— M. Desiré Ferry, député de Nancy, est élu président de l'Union nationale des Officiers de réserve.

— Dans la commune d'Assise (Etat de St-Paul, Brésil), 10 personnes ont été foudroyées à la fois au cours d'un violent orage.

— Le juge américain Joseph Sabath a accordé le divorce à Mary Kenyon qui avait accusé son mari de ne l'avoir embrassée qu'une fois en 7 ans.

— Un coup de grison s'est produit dans les mines du Bois-d'Asson (Basses-Alpes). Il y a eu 6 ouvriers tués et 13 blessés.

NOS ÉCHOS

La date fatidique.

Les socialistes vont voir apparaître, une fois encore, le cauchemar de la participation qui fera, en effet, l'objet principal de la discussion au cours de leur congrès annuel, à la fin de ce mois-ci.

Les colloques un peu vifs auxquels le problème a donné lieu, ces jours derniers, entre socialistes, laissent prévoir l'exceptionnelle violence avec laquelle la controverse se déroulera.

Récemment, deux députés socialistes rompaient des lances, l'un pour, l'autre contre la participation.

« Tes arguments m'ont convaincu, dit celui du Midi, je deviens participationniste. »

« Cela ne changera rien, hélas ; répondit celui du Nord, car tes arguments aussi m'ont convaincu. Je deviens anti-participationniste. »

A l'un et l'autre, M. Léon Blum jeta un regard mauvais et maugréa :

« Un anti-participationniste de perdu, c'est embêtant. Quant à celui qui gagne, il n'a pas eu le temps de s'affermir dans sa doctrine, et doit manquer de sincérité. Le problème se complique. »

Singulière économie.
Il y a deux sortes d'économies : celles dont résulte une réelle diminution des dépenses et celles qui suscitent des pertes beaucoup plus élevées que l'économie réalisée.

La municipalité de Chicago vient de prendre un ensemble de mesures financières qui paraît devoir être classé dans la seconde de ces catégories.

Afin d'alléger le budget de la ville, fort obéré, parait-il, le conseil municipal de Chicago a décidé la suppression de 250 pompiers et de 475 agents.

Il ne faudra pourtant qu'un incendie, attaqué trop tard ou avec des moyens insuffisants, pour causer des pertes bien supérieures au traitement annuel des 250 pompiers.

Mais cela n'est rien encore. Chicago est de toutes les villes des Etats-Unis celle où les bandes criminelles sont le plus fortement organisées, celle où les enlèvements, en vue d'extorsions de fonds, sont les plus audacieux et les plus fréquents.

Réduire l'armée de l'ordre devant l'armée du crime c'est vraiment encourager celle-ci à redoubler d'audace. Elle n'en avait pas besoin mais on peut être assuré qu'elle ne manquera pas de profiter d'une aussi belle occasion.

Des mots !
Quelques mots de Robert de Montesquiou (dans *Canalide*) : « A la mort d'une belle dame qui avait eu pas mal d'aventures, Montesquiou déclara : « Dieu ait son âme ! Il ne sera pas le premier. »

« Une personne d'esprit, qui dine en ville, disait Montesquiou, doit avoir la coquetterie de penser qu'elle n'est pas un convive, mais un mets. »

D'un raseur du noble faubourg, le comte Robert de Montesquiou déclara : « Il deviendrait subitement idiot, qu'on ne s'en apercevrait pas. »

L'ENVERS DES VŒUX ET SOUHAITS

APRÈS LE NOUVEL AN

C'est fini ! Et c'est fort dommage ! Tout allait si bien ! Ma vieille bonne me souriait encore le 31 décembre.

— Allez vous coucher, Annette.

— J'attends minuit pour souhaiter une heureuse année à Monsieur.

Mais dès le lendemain matin je m'aperçois qu'elle fait la gueule. Et quelle gueule ! Elle caresse les rideaux, les meubles, les objets. Elle respecte la poussière.

— Ça ne va pas, Annette ?

— Non, Monsieur, ça ne va pas, répond-elle en me montrant les trois dents qui lui restent, ça ne va pas du tout.

— Et qu'est-ce qui ne va pas, Annette ?

— Voilà ce que Monsieur me donne pour mes étrennes ?

— J'ai doublé vos gages, Annette. — Je vois bien.

— Vous n'êtes pas contente ?

— Pas trop.

— Vous avez une chambre claire, confortable et saine dans mon appartement...

— Privilegiée ?

— J'aimerais mieux loger au sixième.

— Vous êtes nourrie, blanchie, chauffée, éclairée vous ne payez pas d'impôts...

— Manquerait plus que ça.

— ...et vous gagnez cinq cents francs par mois !

— Monsieur voudrait pas que je travaille pour rien !

— Non je ne le voudrais pas, Annette.

— Enfin, si Monsieur trouve qu'il fait bien les choses...

Elle s'éloigne en claquant les portes.

Je déjeunai dehors. Elle cracherait dans les légumes.

Ma concierge n'est guère plus satisfait qu'Annette. Je l'ai comblée cependant. Avant de passer devant sa loge j'entends ses plaintes et ses menaces.

— Quand y pleuvra un bon coup, y faudra qui poiroite avant que j'y tire le cordon ! Quant à son chien, qui lève une fois, une toute petite fois, la patte devant ma loge... même si c'est un pipi de quatre sous... je l'y !... une boulette.

Foutez-y en deux, lui dit Annette.

« Je regrette que ces pensées ne soient pas de Pascal. »

J'ai appris le 2 janvier, par Mme Z... que Mme Y... était un peu blessée.

— Il aurait pu, a-t-elle dit à Mme Z..., ne pas me faire remarquer que ces fleurs ne venaient pas de chez Pascal !

J'adore les enfants. J'ai donné au petit garçon de ma crémère un joli chemin de fer

— Ouvrez la boîte, mon chéri.

L'enfant est ému. Puis : — Il est électrique ?

— Il sera électrique quand tu seras plus grand.

— J'en veux pas de ton chemin de fer.

Il le jette à terre, le repousse du pied.

La crémère prend par la main le petit garçon et l'entraîne dans le fond de sa boutique.

Un pauvre bougre passe, se penche, ramasse les wagons et s'éloigne.

Le maître d'hôtel des Trois Sultanes qui, le 25 décembre, me désignait une table bien placée, me reçoit assez froidement.

— Non, Monsieur, pas celle-ci... elle est retenue. Celle-là non plus. Cette autre encore moins.

A neuf heures et demie, les tables ne sont pas occupées.

Sur le pont des Arts, un aveugle de naissance — la pancarte qu'il porte sur la poitrine l'affirme — mendie depuis dix ans ! Le caniche qui surveille la caisse est un de mes bons amis. Toutes les semaines, le samedi, je dépose dans la casquette de l'aveugle une petite pièce de vingt sous. Il me remercie, le caniche me tend la patte.

Je suis en retard, nous sommes le deux janvier.

— Vous êtes trop bon, Monsieur.

Je glisse rapidement dans la gueule du caniche un billet de dix francs et je m'éloigne. Pas assez vite. Je me retourne. L'aveugle n'est plus que borgne.

— Sale v..., dit-il.

Le premier janvier, dès dix heures du matin, j'ai été rendre visite à une très vieille dame. Pour me recevoir, elle s'était levée plus tôt que de coutume, elle s'était parée de ses plus beaux atours

— Comme tu es belle aujourd'hui !

— Je me défends.

— Elle a 93 ans !

Je l'embrasse tendrement et je dépose sur ses genoux un gros bouquet de violettes.

Elle est émue, ses petits yeux se plissent et me sourient.

— Quelle folie ! Elles sont si chères les violettes cette année ! Comme tu me gâtes !

C'est la seule qui m'ait remercié. Et pour si peu !

Il est vrai qu'elle est ma maman ! [Gringoire].

Pierre WOLFF.

— Une minute, mademoiselle ! Et il dresse la poupe, contre un arbre, gravement !

— Une minute ! Lili a besoin.

La hâte se prolonge. Mademoiselle appelle Bébé.

— Ooh !... se fâche Bébé, elle a pas fini... faut son temps... et pis si e'l'mouille son pantalon, c'est pas vous qui sera grondé !

Après les étrennes.

— Maman, je voudrais une poupee.

— Mais tu en as déjà une !

— Une autre... une nouve...

— Mais celle que tu as n'est pas du tout usée !

— Moi non plus, maman, je ne suis pas du tout usée et cependant tu viens de t'acheter un nouveau bébé !

Rosserie.

A l'un des jeudis de Mme Aurel, on causait de F..., dramaturge aussi lourd que prétentieux. Un ami — oh ! miracle ! — essaya de le défendre :

— Je vous assure qu'il a de l'esprit quand il veut.

— Oui, fit Mme Aurel, mais le malheur, c'est qu'il est bête quand il ne le voudrait pas.

Le Liseur.

Chronique du Lot

LES LIVRES

« L'âme immense qu'ils ont en eux, en toi, s'éveille. » (V. Hugo).

Les livres sont les grands maîtres de la pensée du monde. La responsabilité d'un écrivain vis-à-vis des lecteurs est aussi grande que celle d'un éducateur vis-à-vis des enfants qu'il a pour mission d'élever.

C'est surtout dans l'adolescence, au moment de la crise pubère, que la lecture tonifie l'être moral ou l'intoxique. L'âme du sujet est à fleur de peau; les moindres influences extérieures le froissent ou le redressent, l'agrandissent ou le rapetissent, le fortifient ou l'anéantissent.

C'est après de nombreuses lectures sur les forêts tropicales, sur les traversées mouvementées d'un océan plein d'embûches et d'enchantements, sur les fleuves mystérieux et les caractères grandioses, qu'un enfant s'est senti invinciblement poussé vers les expéditions lointaines; le rêve a enfanté la vocation, et alors, se dressant devant nous les Jules Verne, les Brazza, les Pierre Loti. Voyez André Theuriot et son camarade Laguerre qui, après la lecture de *Robinson Suisse*, vont sur le plateau de Savonnières pour construire un four dans le sol de la friche: c'est qu'ils veulent manger un « roti de pécaré à la Carrière », comme les habitants de Folkenshorst. Et le jeune Maxime du Camp qui veut construire un radeau, s'abandonner au cours de la Sarthe pour aborder à une île déserte où il pêchera des tortues et verra les flamants roses marcher à travers les herbes.

Voyez encore Lucienne assise au jardin; sa tête est inclinée, son corps plié en deux; elle est morte, pour un temps, aux choses extérieures car elle lit, elle lit éperdument. Elle a perdu sa personnalité; elle est tout entière « dans la peau » de l'héroïne à qui elle emprunte les sentiments, les rêves, les joies profondes, les ultimes souffrances. Si le personnage du drame est digne d'intérêt, si l'auteur a mis en lui le meilleur de sa pensée, Lucienne se fera un idéal lumineux vers lequel elle tendra les bras aux heures de doute et de détresse morale.

...Nous ne sommes ni des Dieux, ni des anges, mais des humains, de pauvres humains appelés à monter une rude côte. Le gouffre est en bas qui nous guette, le gouffre ou s'entrechoquent les passions, les instincts dépravants, la venulerie, le vice abject, la lâcheté. La pente qui y mène est d'un accès facile; point d'efforts pour la suivre, pas de luites avec soi-même, point de peine dans cette descente sans heurts et sans accrocs. Avant de se laisser choir au fond du précipice, quelques-uns essaient bravement de remonter la pente, comme la mouche qui, tombée dans l'eau d'un vase, regrippe sans se lasser à travers les parois: ce sont les énergiques et les bons. Il serait parfait de grimper toujours sans s'attarder à droite et à gauche devant les fruits tentants en bordure du sentier caillouteux. Mais l'homme est faible; il est captivé et retenu par des appâts divers. L'essentiel n'est pas de brûler les étapes; il s'agit, après l'effort qui suit les désirs et les incertitudes, d'affermir son pas et de fonder en avant.

C'est cette montée de l'humanité vers un Avenir meilleur, c'est cette pénible ascension de chacun de nous vers la Vérité immuable qu'il est nécessaire de peindre dans les livres. Point n'est besoin de mettre en scène des héros Cornéliens, mais comme nous sommes tous à la recherche du bonheur, il faut le montrer véritablement où il se trouve, c'est-à-dire dans l'épanouissement de nos facultés supérieures, dans le perfectionnement de notre être moral.

Le livre doit créer le besoin d'une vie intérieure, d'un jardin secret où chacun de nous se retranchera après la lutte quotidienne pour entendre les échos, parfois lointains, parfois tout proches, des vies ennoblies par la recherche désintéressée de la Vérité qui est l'éternelle Beauté des êtres et des choses.

Quand après une lecture, on se sent courageux en face des épreuves et apte à remplir ses devoirs, quand l'âme ensolée de l'écrivain a répandu ses effluves dans notre âme, quand on pressent la grandeur de sa destinée et qu'on est fier de la remplir, le livre nous a améliorés; il est devenu notre maître et notre meilleur ami.

A. MARQUÈS.

Nos Compatriotes à Paris

Nous avions annoncé, dans un précédent numéro que notre jeune compatriote, Mlle Marie Borne, avait été élue, lors de la dernière fête de la Ligue Auvergnate à Paris, « pastourelle du département du Lot ».

Hélas! nous avons le regret d'apprendre que Mlle Marie Borne est décédée mardi dernier à Paris, à la suite d'une opération d'appendicite.

Nous adressons à la famille si cruellement atteinte dans ses affections de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

Le remplacement de M. de Monzie au Sénat doit être effectué dans un délai maximum de trois mois à dater du jour où sa démission a été notifiée à la Haute-Assemblée. C'est un arrêté ministériel qui fixe la date de l'élection.

Celui-ci n'est pas encore pris. Mais nous croyons savoir que le jour du scrutin est décidé en principe et qu'il aura lieu vraisemblablement le 23 mars prochain.

On a encore le temps d'y penser et d'en parler. Bien des changements peuvent se produire dans les positions des personnes et des partis. Les renseignements que nous donnons aujourd'hui ne sauraient donc être considérés que comme provisoires et sujets à corrections.

A ce début de campagne et avant même qu'elle fût ouverte, il a été question de candidatures aussi nombreuses que variées. Nous voulons retenir seulement celles qui se sont retenues elles-mêmes et publiquement affirmées.

Elles sont trois. MM. le docteur Bénéch, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux et conseiller général de Saint-Géry; M. Garrigou, maire de Saint-Martin-de-Vers, Conseiller de Préfecture de la Seine, et ancien Chef de Cabinet du Ministre de la Guerre et M. Lacaze, conseiller général de Castelnaud-Montstrat.

Ces trois candidats représentent une même tendance politique, avec des nuances qui restent insensibles aux yeux les plus exercés. Deux d'entre eux se réclament du parti radical-socialiste: MM. Bénéch et Lacaze. Quant à M. Garrigou, c'est comme républicain-socialiste qu'il se présente aux électeurs.

Telles sont les positions actuelles à propos desquelles tout pronostic et même toute discussion sont encore prématurés.

Subvention

M. de Monzie, Député du Lot, vient de recevoir la lettre suivante de M. le Ministre de l'Instruction Publique: le 7-1-30.

MONSIEUR LE MINISTRE, Vous avez bien voulu me signaler tout particulièrement la société sportive « l'Avenir Olympique » de Lacapelle-Marival à qui vous seriez désireux de voir accorder une subvention supplémentaire, au titre de l'Education physique;

Je m'empresse de vous faire connaître que sur ma proposition, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat vient d'allouer à cette société sur l'exercice 1929 une nouvelle subvention de deux cent cinquante francs qui porte à quatre cents francs, ainsi que vous le demandez la subvention globale.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, Pour le Sous-Secrétaire d'Etat: Le Directeur du Cabinet, MONPROFIT.

Gendarmerie

MM. Durand et Angié, gendarmes de la brigade de Salviac, viennent d'être désignés comme volontaires pour partir à destination de Cochinchine.

Ils s'embarqueront le 17 janvier.

Ecole de perfectionnement des Officiers de Réserve

A partir de janvier 1930 et jusqu'en avril inclus des séances de doublement seront organisées pour les Officiers de réserve désireux de suivre le dimanche les cours des Ecoles de perfectionnement.

Ces séances auront lieu à 8 h. 30 dans les Ecoles suivantes:

Toulouse (2^e et 4^e dimanches). — Infanterie, à la Caserne Niel; Artillerie, au quartier Compans; Génie, (S. M. et S. T.), au Parc Régional du Génie; Aéronautique, à la Caserne Pérignon; Train, au quartier Caffarelli; Intendance, à l'Ecole d'Artillerie; Santé, à l'Ecole d'Artillerie; Service vétérinaire, au quartier Compans.

Agen (1^{er} et 3^e dimanche). — Infanterie, à la Caserne Lactué; Artillerie, au quartier Toussaint; Intendance, à la Caserne Lactué; Santé, à la Caserne Lactué; Service vétérinaire, au quartier Toussaint.

Montauban (2^e et 4^e dimanches). — Infanterie, au Cercle Militaire; Cavalerie, au Cercle Militaire.

Agence postale

Une agence postale sera mise en activité le 1^{er} février prochain à Montbrun (Lot).

Elle desservira la commune de même nom desservie précédemment par le bureau de Cajarc.

A partir de cette date les correspondances à destination de Montbrun devront être adressées « par Montbrun » et non plus « par Cajarc ».

Chambres d'Agriculture

Par décret du Ministre de l'Agriculture est approuvée la délibération de la Chambre d'Agriculture du Lot, fixant à 400 francs la rémunération du trésorier-payeur général, agent comptable de la Chambre d'Agriculture.

CONCOURS AGRICOLE

du 23 Janvier, à Sauzet

L'Office Agricole départemental du Lot et le Comité Agricole de Luzech organisent pour le 23 janvier, à Sauzet, un Concours Agricole entre tous les agriculteurs du canton de Luzech et des cantons limitrophes du Lot.

Voici la liste des prix qui y seront attribués:

1^{re} Classe. Espèce bovine: Tauriaux (race limousine et race du Quercy), 1^{er} prix, 100 fr.; 2^e prix, 75 fr.; 3^e prix, 50 fr. — Bœufs gras (présentés isolés ou par paire), 1^{er} prix, 150 fr.; 2^e prix, 100 fr.; 3^e prix, 75 fr.; 4^e prix, 50 fr. — PRIX d'honneur de la 1^{re} classe à l'animal ou au lot le plus méritant, Médaille d'argent offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.

2^e Classe. Espèce ovine (toutes races): — Moutons de reproduction (mâles de 1 à 3 ans): 1^{er} prix, 60 fr.; 2^e prix, 50 fr.; 3^e prix, 40 fr.; 4^e prix, 30 fr.; 5^e prix, 20 fr. — Femelles de 1 à 3 ans (lot de 4 au moins): 1^{er} prix, 60 fr.; 2^e prix, 50 fr.; 3^e prix, 40 fr.; 4^e prix, 30 fr.; 5^e prix, 20 fr. PRIX d'honneur de la 2^e classe à l'animal ou au lot le plus méritant, Médaille de bronze offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.

Truffes. — Lots de 2 kgr. au moins: 1^{er} prix, 20 fr.; 2^e prix, 15 fr.; 3^e prix, 10 fr. — Lots de 4 kgr. au moins: 1^{er} prix, 40 fr.; 2^e prix, 30 fr.; 3^e prix, 20 fr. — Lots de 6 kgr. au moins: 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 40 fr.; 3^e prix, 30 fr.; 4^e prix, 20 fr.

Instruments agricoles, vinicoles et viticoles. Des médailles pourront être distribuées aux constructeurs du département du Lot. Les représentants ou dépositaires ne pourront prétendre qu'à des diplômes.

Conditions Générales du Concours. — 1^{er} Les déclarations des exposants seront reçues jusqu'au 22 janvier à la mairie de Sauzet; 2^e Les exposants devront posséder les animaux reproducteurs présentés depuis plus de trois mois et s'engager à les faire servir encore un an au moins à la reproduction; 3^e Le Concours aura lieu à Sauzet. Les animaux et machines agricoles devront être rendus à 10 heures sur le lieu du Concours (Place de la Halle); 4^e La proclamation et la distribution des récompenses auront lieu à 14 heures. Le Jury se réserve le droit de reporter des prix d'une catégorie à l'autre, s'il y a lieu. Ses décisions sont souveraines.

Nota. — Les lauréats sont inscrits d'office comme Membres du Comité.

Le Concours des Bourses des Lycées

Les dates d'ouverture des sessions de l'examen d'aptitude aux bourses nationales d'enseignement secondaire ont été fixées comme suit pour l'année 1930:

Candidates et candidates des 3^e, 4^e, 5^e et 6^e séries, le jeudi 3 avril.

Candidates et candidates des 1^{er} et 2^e séries (concours commun aux enseignements secondaire, primaire, supérieur et technique, le jeudi 10 avril.

Il est rappelé aux familles que les inscriptions, pour l'un et l'autre de ces examens, sont reçues, dès à présent, au secrétariat de la préfecture de la résidence des candidats ou de la résidence de leur famille.

NOS RÉGIONALES À NICE

Banquet de l'Association amicale Périgord-Limousin-Marche-Quercy-Aunis et Saintonge.

Dimanche 5 Janvier, l'Association amicale « Périgord, Limousin, Marche, Quercy, Aunis et Saintonge » a donné un banquet au Buffet de la Gare P. L. M. à Nice.

Cette manifestation tout à fait charmante, fut très réussie et la plus franche camaraderie ne cessa de régner entre les membres de cette association.

Après un repas des plus réussis, M. de La Borie, son aimable Président, prononça une courte allocution, où après avoir fait une sorte d'inventaire de l'association, comparant le passé avec le présent, il fit aisément prévoir l'avenir brillant de cette association.

M. de La Borie se félicita du beau succès obtenu par le Banquet et leva son verre à la santé, au bonheur de tous et à la prospérité de la Société.

De longs applaudissements ont salué les paroles du Président en l'honneur de qui fut battu un ban, auquel on associa M. Poyand, l'avisé commissaire spécial adjoint, Trésorier de la Société, qui s'était chargé de l'organisation du Banquet.

La partie artistique qui suivit, et au succès de laquelle contribuèrent presque tous les convives, fut très réussie et obtint le succès le plus complet.

En résumé, belle journée, qui permet de souhaiter la plus grande prospérité à cette Amicale.

Débit de chasse

Un jeune homme de Cuzac a été surpris par les gendarmes au moment où il était en action de chasse.

Ce chasseur tirait sur des oiseaux. Procès-verbal lui a été dressé.

En déchargeant des pierres

M. Deltheil, charretier chez M. Malric, entrepreneur, était occupé à décharger un tombereau de grosses pierres, lorsqu'une d'entre elles lui tomba sur le pied droit dont les ossements furent fortement contusionnés.

Plusieurs jours de repos ont été ordonnés au blessé.

CAHORS

Mairie de Cahors

Révision des listes électorales

Le 16 janvier, s'ouvrira la période d'inscription sur la liste électorale. A cette occasion, le Maire de Cahors croit utile de rappeler à ses administrés les formalités à remplir pour se faire inscrire.

A. Période d'inscription. Du 16 janvier au 4 février 1930 inclus: tous les jours, au bureau de la Mairie, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures; le 4 février jusqu'à 24 heures.

B. Electeurs qui n'ont pas quitté Cahors. Afin d'éviter des contestations ou des erreurs et pour faciliter le classement dans les sections de vote, les électeurs qui ont changé d'adresse devront en faire la déclaration au bureau de la Mairie.

C. Electeurs qui ont changé de domicile. Pour obtenir leur inscription, ces derniers, porteurs d'une pièce d'identité (livret militaire, livret de famille, carte d'électeur, carte de combattant, etc.), devront se présenter au bureau de la Mairie, entre le 16 janvier et le 4 février.

Ils signeront sur le registre des mandes d'inscription, et rempliront la demande de radiation qui sera adressée à la Mairie de leur ancienne résidence.

En règle générale, il faut, pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune, six mois de résidence dans cette commune, sauf pour les fonctionnaires.

Le drame de Montcabrier

Samedi, à 1 h. 1/2, le jeune Desoncles fut extrait de la prison et conduit par les gendarmes à l'hôpital où devait avoir lieu une confrontation entre lui et Ardaillon.

Mais Ardaillon, bien que son état de santé soit de plus en plus satisfaisant, n'a pu subir les fatigues d'une confrontation et d'un long interrogatoire.

Desoncles fut amené, alors au Parquet où il a été interrogé. Il n'a pas varié dans ses déclarations premières. Ardaillon, dit-il, l'a mis en joue avec son fusil.

A 16 heures, il était réintégré à la prison. Mais la confrontation qui n'avait pu avoir lieu samedi, a été faite lundi.

A 3 heures, Desoncles a été conduit à l'hôpital et a été mis en présence d'Ardaillon.

A toutes les questions des magistrats, Desoncles a soutenu avec énergie que s'il avait tiré sur Ardaillon, c'est que celui-ci l'avait mis en joue. Ardaillon affirme que Desoncles ne dit pas la vérité. Il ne l'a ni menacé, ni mis en joue.

Ce fut tout le résultat de la confrontation. A 4 heures 1/2, Desoncles réintégra la prison.

Le Crime du Levat

Les inspecteurs de la police mobile ne perdent pas de temps. Ils parcoururent la région, examinant le moindre indice qui pourrait les mettre sur la piste de l'assassin et entendent les déclarations des habitants.

Presque toutes ces déclarations sont sans importance.

Mais les inspecteurs ont interrogé la jeune Herminie.

Comme nous l'avons dit, cette jeune fille comprend toutes les questions qui lui sont posées. De jour en jour, elle paraît mieux comprendre.

Elle ne répond que par oui ou par non, mais il n'est pas impossible, c'est l'opinion et l'espoir des actifs et habiles enquêteurs, que des résultats soient obtenus.

Nécrologie

Nous apprenons avec un bien vif regret la mort de M. Gabriel Sènes, employé du P. O., à Vitry, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, décédé à l'âge de 39 ans.

C'est un excellent compatriote qui disparaît. Il avait l'estime de ses chefs et ne comptait que des amis.

La grande guerre l'avait épargné et une terrible maladie vient de l'enlever à l'affection des siens.

Nous prions sa jeune veuve, ses parents, Mme et M. Sènes, Ingénieur des T. P. E. en retraite, — qui comptent de si nombreux amis à Cahors, — et la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances. — L. P.

Les « Amis de l'Harmonie »

Dimanche dernier la Société « les Amis de l'Harmonie » n'a pu donner le concert annoncé à cause du mauvais temps.

La date de la prochaine sortie reste à fixer et sera portée très prochainement à la connaissance du public.

MM. les membres exécutants sont priés d'assister aux répétitions de mardi et vendredi (fixation de la date du prochain concert. Choix d'un nouveau programme).

Vol de bicyclette

Ces jours derniers une bicyclette a été volée au préjudice d'un jeune homme habitant notre ville.

Des recherches ont été faites pour retrouver le voleur.

Il pourrait se faire qu'il fût bientôt pincé.

Sanatorium des Cheminots

Le Comité départemental du Sanatorium des Cheminots du Lot adresse ses remerciements à M. Dudebon, Ingénieur Chef d'Arrondissement (Périgueux) qui a bien voulu honorer de sa présence notre grand Concert de bienfaisance au profit des Sanatoria et en accepter la présidence.

Il remercie également M. Dauriat, l'éminent conférencier ainsi que les nombreuses personnes qui ont bien voulu répondre à son appel.

Les concours si dévoués et si précieux que nous ont fournis M. Feydel, en offrant si obligeamment la salle du Palais des Fêtes, de Mme Feydel, qui a bien voulu effectuer la location des places, de M. Barreau, dont la générosité et le dévouement sont sans limite, de Mme Crassac et de l'Orchestre, de M. Cambrai, fils, qui a mis si gracieusement les meubles à la disposition du Comité, ont contribué pour une grande part au succès de notre entreprise.

Nous les remercions particulièrement de la collaboration qu'ils ont apportée à notre œuvre, et nous leur exprimons en même temps que notre reconnaissance toute notre gratitude.

Le Comité.

Electrocuté

Lundi soir, vers 5 heures 1/2, un rassemblement s'était formé autour d'une voiture arrêtée devant l'hôpital. On annonçait qu'un accident s'était produit près de Cahors et que la victime était dans un état désespéré.

Le fait était, malheureusement, exact. Vers 4 heures, M. Bonnet, demeurant à Vire, mais travaillant à l'usine électrique de Luzech, était occupé à réparer une ligne à Parnac.

Il était monté sur un poteau, à 7 mètres environ de hauteur.

Par suite d'un mouvement brusque, il glissa et, pour se retenir, il saisit un fil qu'il lâcha aussitôt, mais il fut précipité sur le sol.

Relevé par les témoins de l'accident, le malheureux ouvrier fut transporté à l'hôpital de Cahors, mais tous les soins furent inutiles.

Bonnet était âgé de 32 ans; il était père de 2 enfants en bas âge.

Timbre oblitéré

Plainte avait été portée par la Direction des P. T. T. à la suite de la découverte d'une lettre affranchie avec un timbre oblitéré.

M. le Commissaire de police fit une enquête et put établir que la lettre avait été expédiée par une employée des services militaires de Cahors.

Interrogée, celle-ci prouva sa bonne foi. Elle avait chargé un planton de mettre la lettre à la poste et de la timbrer. A cet effet, elle lui avait remis 0 fr. 50.

Mais le planton garda les 10 sous et mit un timbre oblitéré.

Au reste, le coupable a reconnu son acte et exprimé des regrets.

Le furet avait été trouvé mais... gardé!

M. N... Georges, voyageur de commerce, trouva, le 20 décembre, sur la route de Toulouse, un furet, le prit et l'emporta chez lui.

Il affirme avoir déclaré chez M. Bru, restaurateur à St-Georges, devant plusieurs personnes qu'il avait trouvé le furet.

Mais il a omis de faire la déclaration à la police.

Quelques jours après, M. Lavaysière, domicilié à St-Georges, apprenant que M. N... avait trouvé un furet, se rendit chez lui et le lui déclara. Le signalement du furet trouva concordance avec celui du furet de M. Lavaysière.

M. N... exigea le signalement par écrit et garda le furet.

M. Lavaysière a porté plainte contre N.

Convoqué au bureau de police, N. rendit le furet.

Mais procès-verbal a été dressé.

Office départemental de placement AVIS TRÈS IMPORTANT

Le Directeur de l'Office Départemental de Placement porte à la connaissance des intéressés qu'à dater du 10 janvier 1930, les bureaux de l'Office, précédemment installés à la Préfecture, seront transférés Maison de l'Agriculture, rue Emile-Zola (derrière le Palais de Justice).

Il est rappelé aux Industriels et Commerçants qui ont besoin de main-d'œuvre, aux Ouvriers et Employés qui demandent du travail, aux Domestiques des deux sexes qui désirent se placer, qu'ils doivent s'adresser à l'Office Départemental de Placement qui leur procurera ce qu'ils cherchent.

Les Services de l'Office, institution officielle, sont entièrement gratuits.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli) Métro: Saint-Paul PARIS (4^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Téléphone Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Navas 62 Rue de Richelieu, PARIS

Au sujet des « Foires primées »

Dans un précédent numéro, nous avons souligné le succès obtenu par la foire primée qui eut lieu le 3 janvier à Cahors, et nous formulons le vœu que l'on ne s'arrêterait pas à ce résultat.

Pour cela, disions-nous, puisque le Conseil municipal et la Chambre de Commerce ont donné une subvention pour l'organisation des « foires primées », il serait heureux que tous ceux qui ont intérêt à voir nos foires reprendre leur importance d'autant, consentir quelques sacrifices.

Mais, à ce moment, nous ne connaissons que les sommes allouées par le Conseil municipal et la Chambre de Commerce.

Or, il faut savoir que la Fédération des Commerçants du Lot s'est déjà occupée de la question des « Foires primées », et cela, il y a plusieurs mois.

Une réunion eut lieu, au cours de laquelle de nombreux commerçants de Cahors ont souscrit diverses sommes pour organiser ces Foires.

Le total de cette souscription volontaire atteint 1.000 fr. environ.

En outre, le Syndicat des Bouchers, ou plus exactement, des Bouchers de Cahors ont recueilli une somme de 500 francs qu'ils ont mise à la disposition de la Fédération des Commerçants.

Comme nous le disons, c'est par voie de souscription volontaire que ces sommes ont été réunies, et servant à la distribution de primes, notamment, le jour de la Foire grasse du 1^{er} février.

Mais nous croyons savoir que la Fédération des Commerçants dont il faut reconnaître l'activité et le dévouement, espère pouvoir organiser plusieurs foires dans le courant de l'année.

Cette organisation, bien entendu, sera subordonnée aux ressources dont la Fédération pourra disposer.

Une « Foire primée des vins », par exemple, serait même envisagée.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

Un chauffeur de taxi est assassiné
Sa voiture est volée

De Perpignan. — Près de Perpignan un chauffeur de taxi a été assassiné, cette nuit, par des inconnus qu'il transportait.

Les agresseurs se sont enfuis avec la même voiture.

La gendarmerie alertée s'est mise à la poursuite des malfaiteurs.

Une jeune fille est victime d'un satyre

A Levallois, dans l'appartement occupé par Mme Cornet et sa fille Lucienne, âgée de 15 ans, un individu s'est introduit, ce matin. A ce moment-là la jeune fille était seule dans l'appartement.

L'individu s'est jeté sur elle et a tenté de la violenter et de l'étrangler.

Mais la victime résista courageusement.

Elle appela au secours. A ces cris, l'agresseur prit la fuite.

La police le recherche.

Triste statistique

De Washington. — Suivant une statistique officielle 30.000 personnes sont mortes aux Etats-Unis en 10 ans à la suite de l'alcoolisme aigu.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Gabriel SÈNES, née ROBLIN ; Madame et Monsieur Paul SÈNES, Ingénieur des T. P. E. en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Mademoiselle Apollonie SÈNES, à Mazamet ; Madame Veuve PEZET ; Madame et Monsieur LAPARRA, percepteur à Moulins, et leurs enfants ; Madame Veuve LAFAGE, à Castel-franc ; Madame et le Docteur OURADOUR, à Agen, et leurs enfants ; Les familles ROBLIN, CHABIN, DUCESNE, SÈNES, SÈGUIER, GALINIER, GAYRE, MOUTOU, et tous les autres parents, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Gabriel SÈNES

Employé au P. O.
Médaille militaire, Croix de Guerre

leur époux, fils, neveu, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Cahors le 13 janvier 1930, à l'âge de 39 ans, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques, qui auront lieu le mercredi 15 janvier 1930, à 9 h. 1/4, en l'Eglise St-Urbain.

Réunion à la maison mortuaire : 18, rue Georges-Clemenceau.

BONNETERIE DE LA GARONNE

Société Anonyme au capital de 44 millions

Siège Social : 16, Bd Bonrepos — TOULOUSE

Usines à TOULOUSE, MONTAUDAN ET CAUSADE

A ouvert à CAHORS, le LUNDI 13 JANVIER

UN ATELIER DE BONNETERIE (Fabrication de Bas et Chaussettes) à l'ancienne Manufacture Militaire Avenue du Nord

DEMANDE OUVRIÈRES BONS SALAIRES et APPRENTIES depuis 14 ans Payées en entrant TRAVAIL ASSURÉ, PROPRE, AGREABLE

Convenant à personnes toutes professions ou sans profession

Se faire inscrire, à partir de Jeudi 9 courant, à l'Usine

Perdu roue de secours Voiture automobile entre CONGOTS et CAHORS

Rapporter ou prévenir M. BOUYSSOU, Bijoutier, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LA PHOSPHORE GARNAL

Médication Iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 14 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Perdu ou volé

Il a été perdu après la Toussaint un collier en or de la rue Brives à la Boulangerie Lafon, rue Nationale, en passant par la place Rousseau, ou de la rue Rossignol au bout de la rue Brives vers le Boulevard.

Au cas de découverte, prière de le rapporter au bureau du Journal.

BONNE RÉCOMPENSE.

LES TRANSPORTS DE VINS

Les réseaux ont placardé l'affiche que voici dans toutes les gares de marchandises et qui fait officiellement connaître les nouveaux tarifs de transport :

Application, jusqu'au 30 avril 1930, des barèmes ci-après aux expéditions de vins en fûts :

1° Par expédition d'au moins 50 kilos ou payant pour ce poids : par kilomètre jusqu'à 50 km., 0 fr. 04 ; par chaque kilomètre en excédent de 50 : jusqu'à 100 km., 0 fr. 12 ; de 100 à 200 km., 0 fr. 11 ; de 200 à 300 km., 0 fr. 055 ; de 300 à 400 km., 0 fr. 035 ; de 400 à 500 km., 0 fr. 02 ; de 500 à 800 km., 0 fr. 0175 ; au delà, de 800 km. 0 fr. 015.

2° Par expédition d'au moins 7.000 kilos ou payant pour ce poids : par km. jusqu'à 25 km., 0 fr. 14 ; pour chaque km. en excédent de 25 km. jusqu'à 50 km., 0 fr. 12 ; de 50 à 100 km., 0 fr. 11 ; de 100 à 200 km., 0 fr. 08 ; de 200 à 300 km., 0 fr. 06 ; de 300 à 400 km., 0 fr. 02 ; de 400 à 500 km., 0 fr. 015 ; au delà de 500 km., 0 fr. 01.

Ces prix s'entendent augmentés des frais de chargement ou de déchargement et de gare.

Encouragement à la culture de l'asperge

Les agriculteurs connaissent les bénéfices qu'ils retirent des cultures spécialisées : le Sud du département n'a dû sa prospérité qu'à sa chasse-las, une partie de la vallée du Lot retire des revenus appréciables de la culture de la fraise.

La culture de l'asperge peut également au même titre constituer pour l'agriculteur une source importante de revenus, les sols d'alluvions des vallées du Lot et de la Dordogne et aussi notre climat convenant parfaitement à cette culture peu exigeante au point de vue main-d'œuvre.

Aussi, l'Office Agricole, d'accord avec les Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans ont-ils décidé de poursuivre la propagande entreprise depuis 1928 et les encouragements déjà concédés.

A cet effet, ils accordent en 1930, aux plantations effectuées dans un but commercial, une remise de 50 0/0 du prix d'achat de griffes sélectionnées.

Il va sans dire, que seules les griffes sélectionnées de la variété « Hâtive d'Argentuil » (la meilleure pour le commerce) bénéficieront de cette faveur.

Les agriculteurs désirant bénéficier de cette remise sont invités à faire connaître avant le 10 février 1930 à l'Office Agricole, Maison de l'Agriculture à Cahors, le nombre de griffes qu'ils ont l'intention de planter.

Ces griffes leur seront envoyées vers fin février à la gare qu'ils indiqueront.

Le prix des griffes sélectionnées étant fixé à 30 francs le cent, l'agriculteur n'aura à payer, grâce à la remise qui lui est accordée, que 15 fr. par cent.

LA QUERCYNOISE

Après une période de brillantes exhibitions en déplacements, la Quercynoise va enfin nous offrir le régal de la voir évoluer sur notre terrain. La partie sera belle, l'adversaire est de taille. C'est la brillante équipe des « Joyeux » de Toulouse qui vient donner la réplique aux nôtres. Faire l'éloge des Tullistes est sûrement chose inutile. A titre de renseignement, disons cependant qu'ils sont finalistes de leur Académie et Clermont avec qui ils auront à disputer la finale de la saison. Ils ont le pas. Donc, en un mot, la Quercynoise, équipe parfaitement au point malgré l'absence du talonneur titulaire, et dans trois semaines une longue lutte, une difficile victoire aux tenaces Rouges et Noirs. La perspective de cette belle partie de jeu ouvert, de ce hand-ball si goûteux du public, attirera sûrement autour des barrières du stade Lucien Desprats, la foule des grands jours. Voici la formation de l'équipe : **Avants** : Pignatol, Vayssel, Simille, Bru, Deviers, Lagrive, Milhet, Tardieu ; **Demis** : Escalié, Lastargues ; **Trois-Quarts** : Bourthomieux, Ryzal, Soulaireux (cap.) Couderc ; **Arrière** : Lamothe ; **Remplaçants** : Carles, Larroque, Pezet.

Coup d'envoi : 14 h. 45.

A MONTDOUMERC.

Rectification. — Le Secrétaire de la société de foot-ball de Montdoumerc nous demande de donner la précision suivante à notre information du 8 janvier :

C'est l'équipe de Douelle, en déplacement à Montdoumerc, qui a battu le onze de cette commune par 2 buts à 1. Et le dimanche suivant, l'équipe de Montdoumerc, en déplacement à Douelle, a pris sa revanche en battant le onze de cette localité par 3 buts à zéro.

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Montcuq

Statistique agricole. — La loi des finances de 1927 a prescrit pour toute la France le recensement de l'agriculture et du bétail. La commission communale nommée par M. le Préfet du Lot comprenant :

MM. Peindarie, Maire de Montcuq, Lespignet Dieudonné, propriétaire, à Montcuq, Carles Eugène, propriétaire à Montcuq, Minihot Laurent, propriétaire au Bousquet, Lasvènes Louis, propriétaire à St-Geniez, Bousquet

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Bal de l'Union musicale. — Ce bal, offert par les dévoués membres de l'Union musicale à ses nombreux membres honoraires, rassemble tous les ans, dans la vaste salle des fêtes, tous ceux qui aiment la danse et l'intime réunion. Malgré un temps exécrable, une pluie fine et pénétrante, la soirée eut une réussite parfaite.

Rien n'avait arrêté les ardeurs juvéniles de ceux qu'une belle soirée en perspective de plaisirs et d'amusements avait attirés.

L'orchestre était de choix et la salle magnifiquement décorée et éclairée de deux cents lampes électriques.

Pouvons-nous passer sous silence le bon goût des élégantes et fraîches toilettes de nos délicieuses Gourdonnaises ? Félicitons danseuses et organisateurs et souhaitons qu'une telle fête se reproduise souvent.

Rugby. — La rencontre de la redoutable équipe du Club-Athlétique sarladais et de l'Union Sportive gourdonnaise, sur son terrain, qui nous promettait une partie recherchée des fervents du ballon ovale, n'a pu avoir lieu en raison d'une pluie diluvienne et continue.

Le Vigan

Démographie. — Il a été enregistré durant l'année 1929 : 20 naissances, 6 mariages et 19 décès. Nous constatons que la dépopulation ne fait heureusement pas trop de ravages dans notre commune puisque les naissances compensent les décès.

Dégagnac

Accident. — Un propriétaire de Dégagnac, au moment de prendre le train, fit une chute sur le quai de la gare.

Il fut relevé aussitôt par M. Planacassagne, sous-préfet de Gourdon qui était témoin de l'accident.

Transporté chez le chef de station, il reçut des soins pressés. Il était, notamment, blessé au front et au nez. Mais son état est sans gravité.

Le soir même, le blessé a pu rentrer chez lui.

St-Sozy

Démographie. — Au cours de l'année 1929 la mairie de St-Sozy a enregistré 9 naissances (dont 8 à Mayrac), 14 décès, y compris une transcription (dont 6 à Mayrac) et 7 mariages (dont 3 à Mayrac).

Il est affligeant de constater que la dépopulation continue à sévir dans notre riant commune. 1930 verra-t-elle enfin la balance des naissances l'emporter sur celle des décès ? Nous le souhaitons vivement, sans oser l'espérer.

Vayrac

Foire primée. — La commission des foires primées du public qu'à l'occasion de la grande foire de vendredi 17 janvier, des primes importantes seront distribuées pour les porcs gras et les veaux de lait.

Don anonyme. — En ouvrant sa porte, M. Garrigue, conseiller municipal, ordonnateur du Bureau de bienfaisance, a trouvé une enveloppe contenant un billet de 10 francs pour les indigents de la commune.

Au nom des pauvres, merci.

Société de secours mutuels. — M. Triollet Lézin, proposé par M. le Président comme secrétaire de la société, en remplacement de M. Bergougnoux, décédé, a été accepté à mains levées.

Etat-civil. — Publication de mariage : Fages Marius, employé au P. O., demeurant à Sous-Roque, commune de Vayrac, et Besse Anna, demeurant également à Sous-Roque.

Conférence. — Dimanche prochain, 19 courant, à 9 heures, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Montcuq, aura lieu une conférence sur « l'industrialisation de la culture du pois ».

Elle sera faite par le directeur de la Société anonyme des fabriques de conserves alimentaires de Lunéville, possédant plusieurs usines, dont l'une de construction récente fonctionne déjà à Villeneuve-sur-Lot.

Les agriculteurs du canton de Mont-

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Bal de l'Union musicale. — Ce bal, offert par les dévoués membres de l'Union musicale à ses nombreux membres honoraires, rassemble tous les ans, dans la vaste salle des fêtes, tous ceux qui aiment la danse et l'intime réunion. Malgré un temps exécrable, une pluie fine et pénétrante, la soirée eut une réussite parfaite.

Rien n'avait arrêté les ardeurs juvéniles de ceux qu'une belle soirée en perspective de plaisirs et d'amusements avait attirés.

L'orchestre était de choix et la salle magnifiquement décorée et éclairée de deux cents lampes électriques.

Pouvons-nous passer sous silence le bon goût des élégantes et fraîches toilettes de nos délicieuses Gourdonnaises ? Félicitons danseuses et organisateurs et souhaitons qu'une telle fête se reproduise souvent.

Rugby. — La rencontre de la redoutable équipe du Club-Athlétique sarladais et de l'Union Sportive gourdonnaise, sur son terrain, qui nous promettait une partie recherchée des fervents du ballon ovale, n'a pu avoir lieu en raison d'une pluie diluvienne et continue.

Le Vigan

Démographie. — Il a été enregistré durant l'année 1929 : 20 naissances, 6 mariages et 19 décès. Nous constatons que la dépopulation ne fait heureusement pas trop de ravages dans notre commune puisque les naissances compensent les décès.

Dégagnac

Accident. — Un propriétaire de Dégagnac, au moment de prendre le train, fit une chute sur le quai de la gare.

Il fut relevé aussitôt par M. Planacassagne, sous-préfet de Gourdon qui était témoin de l'accident.

Transporté chez le chef de station, il reçut des soins pressés. Il était, notamment, blessé au front et au nez. Mais son état est sans gravité.

Le soir même, le blessé a pu rentrer chez lui.

St-Sozy

Démographie. — Au cours de l'année 1929 la mairie de St-Sozy a enregistré 9 naissances (dont 8 à Mayrac), 14 décès, y compris une transcription (dont 6 à Mayrac) et 7 mariages (dont 3 à Mayrac).

Il est affligeant de constater que la dépopulation continue à sévir dans notre riant commune. 1930 verra-t-elle enfin la balance des naissances l'emporter sur celle des décès ? Nous le souhaitons vivement, sans oser l'espérer.

Vayrac

Foire primée. — La commission des foires primées du public qu'à l'occasion de la grande foire de vendredi 17 janvier, des primes importantes seront distribuées pour les porcs gras et les veaux de lait.

Don anonyme. — En ouvrant sa porte, M. Garrigue, conseiller municipal, ordonnateur du Bureau de bienfaisance, a trouvé une enveloppe contenant un billet de 10 francs pour les indigents de la commune.

Au nom des pauvres, merci.

Société de secours mutuels. — M. Triollet Lézin, proposé par M. le Président comme secrétaire de la société, en remplacement de M. Bergougnoux, décédé, a été accepté à mains levées.

Etat-civil. — Publication de mariage : Fages Marius, employé au P. O., demeurant à Sous-Roque, commune de Vayrac, et Besse Anna, demeurant également à Sous-Roque.

Conférence. — Dimanche prochain, 19 courant, à 9 heures, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Montcuq, aura lieu une conférence sur « l'industrialisation de la culture du pois ».

Elle sera faite par le directeur de la Société anonyme des fabriques de conserves alimentaires de Lunéville, possédant plusieurs usines, dont l'une de construction récente fonctionne déjà à Villeneuve-sur-Lot.

Les agriculteurs du canton de Mont-

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Bal de l'Union musicale. — Ce bal, offert par les dévoués membres de l'Union musicale à ses nombreux membres honoraires, rassemble tous les ans, dans la vaste salle des fêtes, tous ceux qui aiment la danse et l'intime réunion. Malgré un temps exécrable, une pluie fine et pénétrante, la soirée eut une réussite parfaite.

Rien n'avait arrêté les ardeurs juvéniles de ceux qu'une belle soirée en perspective de plaisirs et d'amusements avait attirés.

L'orchestre était de choix et la salle magnifiquement décorée et éclairée de deux cents lampes électriques.

Pouvons-nous passer sous silence le bon goût des élégantes et fraîches toilettes de nos délicieuses Gourdonnaises ? Félicitons danseuses et organisateurs et souhaitons qu'une telle fête se reproduise souvent.

Rugby. — La rencontre de la redoutable équipe du Club-Athlétique sarladais et de l'Union Sportive gourdonnaise, sur son terrain, qui nous promettait une partie recherchée des fervents du ballon ovale, n'a pu avoir lieu en raison d'une pluie diluvienne et continue.

Le Vigan

Démographie. — Il a été enregistré durant l'année 1929 : 20 naissances, 6 mariages et 19 décès. Nous constatons que la dépopulation ne fait heureusement pas trop de ravages dans notre commune puisque les naissances compensent les décès.

Dégagnac

Accident. — Un propriétaire de Dégagnac, au moment de prendre le train, fit une chute sur le quai de la gare.

Il fut relevé aussitôt par M. Planacassagne, sous-préfet de Gourdon qui était témoin de l'accident.

Transporté chez le chef de station, il reçut des soins pressés. Il était, notamment, blessé au front et au nez. Mais son état est sans gravité.

Le soir même, le blessé a pu rentrer chez lui.

St-Sozy

Démographie. — Au cours de l'année 1929 la mairie de St-Sozy a enregistré 9 naissances (dont 8 à Mayrac), 14 décès, y compris une transcription (dont 6 à Mayrac) et 7 mariages (dont 3 à Mayrac).

Il est affligeant de constater que la dépopulation continue à sévir dans notre riant commune. 1930 verra-t-elle enfin la balance des naissances l'emporter sur celle des décès ? Nous le souhaitons vivement, sans oser l'espérer.

Vayrac

Foire primée. — La commission des foires primées du public qu'à l'occasion de la grande foire de vendredi 17 janvier, des primes importantes seront distribuées pour les porcs gras et les veaux de lait.

Don anonyme. — En ouvrant sa porte, M. Garrigue, conseiller municipal, ordonnateur du Bureau de bienfaisance, a trouvé une enveloppe contenant un billet de 10 francs pour les indigents de la commune.

Au nom des pauvres, merci.

Société de secours mutuels. — M. Triollet Lézin, proposé par M. le Président comme secrétaire de la société, en remplacement de M. Bergougnoux, décédé, a été accepté à mains levées.

Etat-civil. — Publication de mariage : Fages Marius, employé au P. O., demeurant à Sous-Roque, commune de Vayrac, et Besse Anna, demeurant également à Sous-Roque.

Conférence. — Dimanche prochain, 19 courant, à 9 heures, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Montcuq, aura lieu une conférence sur « l'industrialisation de la culture du pois ».

Elle sera faite par le directeur de la Société anonyme des fabriques de conserves alimentaires de Lunéville, possédant plusieurs usines, dont l'une de construction récente fonctionne déjà à Villeneuve-sur-Lot.

Les agriculteurs du canton de Mont-

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Bal de l'Union musicale. — Ce bal, offert par les dévoués membres de l'Union musicale à ses nombreux membres honoraires, rassemble tous les ans, dans la vaste salle des fêtes, tous ceux qui aiment la danse et l'intime réunion. Malgré un temps exécrable, une pluie fine et pénétrante, la soirée eut une réussite parfaite.

Rien n'avait arrêté les ardeurs juvéniles de ceux qu'une belle soirée en perspective de plaisirs et d'amusements avait attirés.

L'orchestre était de choix et la salle magnifiquement décorée et éclairée de deux cents lampes électriques.

Pouvons-nous passer sous silence le bon goût des élégantes et fraîches toilettes de nos délicieuses Gourdonnaises ? Félicitons danseuses et organisateurs et souhaitons qu'une telle fête se reproduise souvent.

Rugby. — La rencontre de la redoutable équipe du Club-Athlétique sarladais et de l'Union Sportive gourdonnaise, sur son terrain, qui nous promettait une partie recherchée des fervents du ballon ovale, n'a pu avoir lieu en raison d'une pluie diluvienne et continue.

Le Vigan

Démographie. — Il a été enregistré durant l'année 1929 : 20 naissances, 6 mariages et 19 décès. Nous constatons que la dépopulation ne fait heureusement pas trop de ravages dans notre commune puisque les naissances compensent les décès.

Dégagnac

Accident. — Un propriétaire de Dégagnac, au moment de prendre le train, fit une chute sur le quai de la gare.

Il fut relevé aussitôt par M. Planacassagne, sous-préfet de Gourdon qui était témoin de l'accident.

Transporté chez le chef de station, il reçut des soins pressés. Il était, notamment, blessé au front et au nez. Mais son état est sans gravité.

Le soir même, le blessé a pu rentrer chez lui.

St-Sozy

Démographie. — Au cours de l'année 1929 la mairie de St-Sozy a enregistré 9 naissances (dont 8 à Mayrac), 14 décès, y compris une transcription (dont 6 à Mayrac) et 7 mariages (dont 3 à Mayrac).

Il est affligeant de constater que la dépopulation continue à sévir dans notre riant commune. 1930 verra-t-elle enfin la balance des naissances l'emporter sur celle des décès ? Nous le souhaitons vivement, sans oser l'espérer.

Vayrac

Foire primée. — La commission des foires primées du public qu'à l'occasion de la grande foire de vendredi 17 janvier, des primes importantes seront distribuées pour les porcs gras et les veaux de lait.

Don anonyme. — En ouvrant sa porte, M. Garrigue, conseiller municipal, ordonnateur du Bureau de bienfaisance, a trouvé une enveloppe contenant un billet de 10 francs pour les indigents de la commune.

Au nom des pauvres, merci.

Société de secours mutuels. — M. Triollet Lézin, proposé par M. le Président comme secrétaire de la société, en remplacement de M. Bergougnoux, décédé, a été accepté à mains levées.

Etat-civil. — Publication de mariage : Fages Marius, employé au P. O., demeurant à Sous-Roque, commune de Vayrac, et Besse Anna, demeurant également à Sous-Roque.

Conférence. — Dimanche prochain, 19 courant, à 9 heures, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Montcuq, aura lieu une conférence sur « l'industrialisation de la culture du pois ».

Elle sera faite par le directeur de la Société anonyme des fabriques de conserves alimentaires de Lunéville, possédant plusieurs usines, dont l'une de construction récente fonctionne déjà à Villeneuve-sur-Lot.

Les agriculteurs du canton de Mont-

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Bal de l'Union musicale. — Ce bal, offert par les dévoués membres de l'Union musicale à ses nombreux membres honoraires, rassemble tous les ans, dans la vaste salle des fêtes, tous ceux qui aiment la danse et l'intime réunion. Malgré un temps exécrable, une pluie fine et pénétrante, la soirée eut une réussite parfaite.

Rien n'avait arrêté les ardeurs juvéniles de ceux qu'une belle soirée en perspective de plaisirs et d'amusements avait attirés.

L'orchestre était de choix et la salle magnifiquement décorée et éclairée de deux cents lampes électriques.

Pouvons-nous passer sous silence le bon goût des élégantes et fraîches toilettes de nos délicieuses Gourdonnaises ? Félicitons danseuses et organisateurs et souhaitons qu'une telle fête se reproduise souvent.

Rugby. — La rencontre de la redoutable équipe du Club-Athlétique sarladais et de l'Union Sportive gourdonnaise, sur son terrain, qui nous promettait une partie recherchée des fervents du ballon ovale, n'a pu avoir lieu en raison d'une pluie diluvienne et continue.

Le Vigan

Démographie. — Il a été enregistré durant l'année 1929 : 20 naissances, 6 mariages et 19 décès. Nous constatons que la dépopulation ne fait heureusement pas trop de ravages dans notre commune puisque les naissances compensent les décès.

Dégagnac

Accident. — Un propriétaire de Dégagnac, au moment de prendre le train, fit une chute sur le quai de la gare.

Il fut relevé aussitôt par M. Planacassagne, sous-préfet de Gourdon qui était témoin de l'accident.

Transporté chez le chef de station, il reçut des soins pressés. Il était, notamment, blessé au front et au nez. Mais son état est sans gravité.

Le soir même, le blessé a pu rentrer chez lui.

St-Sozy

Démographie. — Au cours de l'année 1929 la mairie de St-Sozy a enregistré 9 naissances (dont 8 à Mayrac), 14 décès, y compris une transcription (dont 6 à Mayrac) et 7 mariages (dont 3 à Mayrac).

Il est affligeant de constater que la dépopulation continue à sévir dans notre riant commune. 1930 verra-t-elle enfin la balance des naissances l'emporter sur celle des décès ? Nous le souhaitons vivement, sans oser l'espérer.

Vayrac

Foire primée. — La commission des foires primées du public qu'à l'occasion de la grande foire de vendredi 17 janvier, des primes importantes seront distribuées pour les porcs gras et les veaux de lait.

Don anonyme. — En ouvrant sa porte, M. Garrigue, conseiller municipal, ordonnateur du Bureau de bienfaisance, a trouvé une enveloppe contenant un billet de 10 francs pour les indigents de la commune.

Au nom des pauvres, merci.

Société de secours mutuels. — M. Triollet Lézin, proposé par M. le Président comme secrétaire de la société, en remplacement de M. Bergougnoux, décédé, a été accepté à mains levées.

Etat-civil. — Publication de mariage : Fages Marius, employé au P. O., demeurant à Sous-Roque, commune de Vayrac, et Besse Anna, demeurant également à Sous-Roque.

Conférence. — Dimanche prochain, 19 courant, à 9 heures, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Montcuq, aura lieu une conférence sur « l'industrialisation de la culture du pois ».

Elle sera faite par le directeur de la Société anonyme des fabriques de conserves alimentaires de Lunéville, possédant plusieurs usines, dont l'une de construction récente fonctionne déjà à Villeneuve-sur-Lot.

Les agriculteurs du canton de Mont-

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Bal de l'Union musicale. — Ce bal, offert par les dévoués membres de l'Union musicale à ses nombreux membres honoraires, rassemble tous les ans, dans la vaste salle des fêtes, tous ceux qui aiment la danse et l'intime réunion. Malgré un temps exécrable, une pluie fine et pénétrante, la soirée eut une réussite parfaite.

Rien n'avait arrêté les ardeurs juvéniles de ceux qu'une belle soirée en perspective de plaisirs et d'amusements avait attirés.

L'orchestre était de choix et la salle magnifiquement décorée et éclairée de deux cents lampes électriques.

Pouvons-nous passer sous silence le bon goût des élégantes et fraîches toilettes de nos délicieuses Gourdonnaises ? Félicitons danseuses et organisateurs et souhaitons qu'une telle fête se reproduise souvent.

Rugby. — La rencontre de la redoutable équipe du Club-Athlétique sarladais et de l'Union Sportive gourdonnaise, sur son terrain, qui nous promettait une partie recherchée des fervents du ballon ovale, n'a pu avoir lieu en raison d'une pluie diluvienne et continue.

Le Vigan

Démographie. — Il a été enregistré durant l'année 1929 : 20 naissances, 6 mariages et 19 décès. Nous constatons que la dépopulation ne fait heureusement pas trop de ravages dans notre commune puisque les naissances compensent les décès.

Dégagnac

Accident. — Un propriétaire de Dégagnac, au moment de prendre le train, fit une chute sur le quai de la gare.

Il fut relevé aussitôt par M. Planacassagne, sous-préfet de Gourdon qui était témoin de l'accident.

Transporté chez le chef de station, il reçut des soins pressés. Il était, notamment, blessé au front et au nez. Mais son état est sans gravité.

Le soir même, le blessé a pu rentrer chez lui.

St-Sozy

Démographie. — Au cours de l'année 1929 la mairie de St-Sozy a enregistré 9 naissances (dont 8 à Mayrac), 14 décès, y compris une transcription (dont 6 à Mayrac) et 7 mariages (dont 3 à Mayrac).

Il est affligeant de constater que la dépopulation continue à sévir dans notre riant commune. 1930 verra-t-elle enfin la balance des naissances l'emporter sur celle des décès ? Nous le souhaitons vivement, sans oser l'espérer.

Vayrac

Foire primée. — La commission des foires primées du public qu'à l'occasion de la grande foire de vendredi 17 janvier, des primes importantes seront distribuées pour les porcs gras et les veaux de lait.

Don anonyme. — En ouvrant sa porte, M. Garrigue, conseiller municipal, ordonnateur du Bureau de bienfaisance, a trouvé une enveloppe contenant un billet de 10 francs pour les indigents de la commune.

Au nom des pauvres, merci.

Société de secours mutuels. — M. Triollet Lézin, proposé par M. le Président comme secrétaire de la société, en remplacement de M. Bergougnoux, décédé, a été accepté à mains levées.

Etat-civil. — Publication de mariage : Fages Marius, employé au P. O., demeurant à Sous-Roque, commune de Vayrac, et Besse Anna, demeurant également à Sous-Roque.

Conférence. — Dimanche prochain, 19 courant, à 9 heures, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Montcuq, aura lieu une conférence sur « l'industrialisation de la culture du pois ».

Elle sera faite par le directeur de la Société anonyme des fabriques de conserves alimentaires de Lunéville, possédant plusieurs usines, dont l'une de construction récente fonctionne déjà à Villeneuve-sur-Lot.

Les agriculteurs du canton de Mont-

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Cours du 11 Janv.	Cours du 10 Janv.	Cours du 9 Janv.
3 0/0	85	89
3 1/2 0/0	87	92
5 0/0	94	98
5 0/0 (id.)	107	107
4 0/0 1917	99	100
4 0/0 1918	98	99
5 0/0 1920 amort.	132	136
5 0/0 1920	104	105
4 0/0 1925	128	128
6 0/0 1927 amort.	112	112
5 0/0 1928	105	106
B. du Tr. 5 0/0 1924	721	726
B. du Tr. 7 0/0 1924	582	582
B. du Tr. 7 0/0 1927	583	583

Crédit National

5 0/0 1919	600	605
Obi. 5 0/0 1920	547	552
6 0/0 1921	560	570
Bons décem. 6 0/0 1923	540	540
décem. 6 0/0 nov.	545	550
6 0/0 janv. 1923	568	579
janv. 1923	560	578
janv. 1924	563	571

Crédit Foncier

Communes 1879	498	504
1880	504	503
1891	329	327
1892	369	382
1893	345	382
1894	381	405
1912	212	212
1920 lib.	500	503
1921 lib.	525	530
1922 lib.	512	518
1923 lib.	514	514
Foncières 1879 3 0/0	504	505
1883 3 0/0	355	364
1885 3 0/0	359	365
1895 3 0/0	369	380
1903 3 0/0	390	415
1909 3 0/0	205	209
1913 3 1/2 0/0	403	425
1914 3 1/2 0/0	461	463
1917 4 0/0	298	310

Ville de Paris

1871 3 0/0	385	384
1876 4 0/0	485	481
1876	485	492
1882 2 1/2 0/0	338	341
1884-1896	326	300
1888 2 0/0	342	369
1899 2 0/0	337	345
1904 2 1/2 0/0	347	366
1906 3 1/4 0/0	401	405
1910 2 3/4 0/0	305	336
1910 3 0/0	319	330
1912 3 0/0	268	263
1913 lib.	496	501
Département 1923	536	535
1923	525	522
1924	527	535
1924 4 1/2 0/0	564	527
1925 7 0/0	529	534

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Sécurité vaut mieux que nouveauté

L'état de la santé pouvant en dépendre, le choix d'un médicament exige beaucoup de circonspection. Or il faut bien se rendre compte qu'à cet égard, la nouveauté n'est pas une référence et que le remède offrant le plus de garantie, le plus de sécurité, c'est celui qui fait ses preuves depuis longtemps.

Ainsi, avec les Pilules Pink, vous avez la certitude de ne pas engager votre santé à la légère, car tous les jours, et depuis des années, vous avez sous les yeux les témoignages de personnes exprimant leur satisfaction d'avoir fait usage d'un médicament qui a donné des résultats parfois inespérés.

Certes, les Pilules Pink ne guérissent pas toutes les maladies, mais chaque fois que l'on se trouve en présence d'affections, de troubles, de maux de tête, de douleurs, de troubles de l'estomac, de troubles de l'appareil circulatoire, de troubles du système nerveux, les Pilules Pink, incomparable (Cl. Vinson) régénèrent du sang et des forces nerveuses, donnent des garanties certaines d'efficacité.

La déclaration de Mlle Ani Hermine, demeurant à Campagne-Baumant, quartier Céronay, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) est une nouvelle affirmation de la valeur des Pilules Pink :

« A la suite d'une mauvaise grippe — écrit Mlle Ani Hermine — j'étais devenue très anémique. Je n'avais aucun appétit, je souffrais beaucoup de la tête et j'étais sans force et sans courage. J'ai eu recours aux Pilules Pink, que je connaissais, d'ailleurs, pour en avoir déjà fait usage et, cette fois encore, ce remède m'a fait le plus grand bien. Il a rétabli mes forces et m'a rendu bon appétit et bonne mine. »

Les Pilules Pink sont le remède universellement employé dans tous les cas d'anémie, de neurasthénie, d'affaiblissement général, de troubles de la croissance et du retour d'âge, de maux d'estomac, de maux de tête, d'irregularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharm. P. Barret, 23, rue Balou, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxé par boîte.

Chemin de fer de Paris à Orléans

L'AMERIQUE DU SUD
Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage de Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe

pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

FOURRURES ROBES - MANTEAUX

Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

Bibliographie

LES ANNALES

Une importante étude de Henri Béraud sur l'Alphonse Daudet paraît dans les *Annales* du 1^{er} janvier, avec la suite de l'enquête d'André Lang sur le roman de l'Homme de Lettres, la suite du roman de T. S. F. de René Bizet, et la fin des lettres de Marcel Proust à Robert de Montesquiou. Un bel article d'Adolphe Brissou sur le président Emile Loubet, la continuation des Souvenirs de Henri Duvernois, des prévisions de Régis Gignoux pour 1930, les articles habituels d'Yvonne Sarcely, Louis Barthou, Benjamin Crémieux, Gérard Bauër, complètent cet excellent numéro, magnifiquement illustré, comme toujours. En vente partout : 3 francs.

COLLECTION « LE FILM »

Le secret du « Camélia »
par Jean MAUCLERE

C'est à la mer que l'auteur de *Marise, l'Infernale, Tiois aux yeux de mer*, etc., a demandé ses meilleures inspirations. Mais, dans cette œuvre nouvelle qui consacre la magie de Pécan, il ne s'est pas contenté de présenter un roman d'espionnage de premier ordre. A l'image des paysages de l'Océan, des paysages tumultueux qui encadrent la plage populaire des Sables-d'Olonne, il a joint un drame farouche, dont les péripéties rapides

mettent aux prises, dans un conflit ému, des libustiers sans scrupule et des marins de l'Etat, stoïquement fidèles au devoir professionnel. Le *Camélia* n'est qu'un navire contrebandier masqué en yacht de plaisance, dont les cachettes dissimulent une pacotille prohibée. A la faveur des nuits complètes, les fraudeurs conduits par un Levantin, hardi écumeur d'affaires, essayent de déjouer la surveillance du lieutenant Serquigny, commandé par la population des Sables par leurs fêtes et leur luxe. Et c'est, au large, un duel sans merci, où succombent le yacht, malgré le secours de ses canons camouflés. A cette action d'un intérêt haletant sont mêlées deux charmantes jeunes filles dont le destin sera inégal, car l'une d'elles payera de sa vie un sursaut de révolte contre l'indignité paternelle. Ainsi finit cette aventure empreinte d'une sorte de charme sauvage et d'un mystère attirant.

Un volume in-8° double couronne illustré par le film. Prix : 3 fr. 50. En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

COLLECTION « LA LISEUSE »

Les protégés de la Vivre
par A. de ROLIAND

Il est rare que le roman qui unissent le respect absolu du lecteur à l'intérêt dramatique de l'action. A ce point de vue, celui-ci est une manière de chef-d'œuvre. L'héroïne Mariélie est le type idéal de l'orpheline du théâtre populaire, dont les malheurs immérités, la beauté, l'innocence éveillent au cœur des foules, l'instinct chevaleresque. Pauvre et sans famille, elle ne sort du couvent que pour tomber sous la domination d'un oncle maniaque et infirme, qui entend se servir d'elle pour désahériter l'ainé du nom. Mais celui-ci, avec l'aide de serviteurs fidèles, enlève la jeune fille, la séquestre dans une cabane de chasse en plein bois, sous une surveillance féroce, inlassable. Etonnée d'abord, après de vaines tentatives de fuite, elle apprend le secret de l'involontaire vengeance dont elle était le complice involontaire. Ses nobles protestations, sa beauté fière, la suggestion aussi de la forêt profonde qui lui fait un cadre virgilien, finissent par toucher son ravisseur, qui est aussi son plus proche parent. Et tout se termine ainsi que dans un conte de fées. La princesse méconnue épouse le chevalier redresseur de torts. Sur le dénouement de cette tragédie intrigue, veille le génie légendaire de la famille, qui justifie le titre du roman, la *Vivre*, analogue au dragon fabuleux qui hantait le manoir des Lusignan et condamnait, dit-on, leur destinée.

LA LISEUSE

Collection de romans à mettre entre toutes les mains

Un volume in-16 sous couverture illustrée, de la collection « La Liseuse ». Prix : 3 fr. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6^e, et dans toutes les bonnes librairies.



Maîtresses de Maison!

LISEZ LA

Mode Pratique

qui concilie

ELEGANCE - FANTAISIE

JOLIS RAFFINEMENTS

avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.

Le Numéro : 1 fr.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes de enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile de jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL

et le Corps Médical

Le D^r ORTEL

Ancien Extérieur des Hôpitaux de Paris

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

SERVICE D'HIVER 1929-1930

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos																					
OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	RAPIDE																
PARIS (Orsay) dép.	22 15	10 16	17 14	19 10	10 19	50 21	14	4	50	8	47	10	12	13	40	19	41	21	22	53	23	13	CAHORS	6	22	15	5	18	35		
PARIS (Aust.) dép.	22 27	10 28	17 25	19 20	20	21	26	6	14	9	46	11	16	2	20	20	21	48	23	38	23	59	PRADINES	6	29	15	13	18	43		
LIMOGES (arrivé)	5 50	16 33	23 6	0 33	2	11	3	27	6	55	10	27	16	4	20	54	—	—	—	—	—	—	MERCURS	6	38	15	22	18	52		
(départ)	4 30	9	16	40	0	26	3	25	7	32	11	9	17	19	—	—	—	—	—	—	—	—	DOUILLE (ARRÊT)	6	42	15	26	18	56		
BRIVE... (arrivé)	7 15	11 55	18 22	0 48	2	09	4	15	7	40	11	18	17	27	—	—	—	—	—	—	—	—	PARNAZ	6	49	15	36	19	5		
(départ)	7 38	12 32	19 18	28	18	50	0	54	2	15	4	21	5	24	—	—	—	—	—	—	—	—	LUZEL	6	55	15	42	19	13		
Gignac-Cressensac	8 16	13 7	16 57	19	58	—	—	—	7	59	11	59	17	46	21	36	22	47	0	34	0	58	CASTELFRANC	7	7	15	52	19	25		
SOUILLAC	8 42	13 50	17 24	19	10	20	33	6	8	17	12	42	12	3	17	55	21	40	22	51	0	38	1	2	PRAYSSAC (ARRÊT)	7	11	15	59	19	29
CAZOULES	8 50	13 58	17 32	—	—	—	—	—	8	24	12	49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	PUY-ÉVEQUE	7	20	16	58	19	38	
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	17 38	—	—	—	—	—	8	32	12	53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	DURAVEL	7	27	16	19	46		
Lamothe-Fénélon	9 14	14 17	49	—	—	—	—	—	8	46	13	33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	SOTURAC-TOUZAC	7	35	16	24	19	54	
Nozac	9 16	14 24	18 1	—	—	—	—	—	8	59	13	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	FUMEL	7	46	16	36	20	6	
GORDON	9 31	14 40	18 24	19	37	21	46	—	9	10	13	26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	LIBOS	7	51	16	41	20	11	
Saint-Clair	9 40	14 49	18 34	—	—	—	—	—	9	17	12	49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Déagnac	9 51	15 18	46	—	—	—	—	—	9	24	12	49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Thézac-Peyrilles	10 2	15 11	48 59	—	—	—	—	—	9	31	12	49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Saint-Denis-Catus	10 13	15 22	19 13	—	—	—	—	—	9	45	14	45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Espère	10 22	15 31	19 24	—	—	—	—	—	9	57	14	45</																			